

COMPTE RENDU 2013

CCAP – Caisse Cantonale d'Assurance Populaire
Prévoyance professionnelle et individuelle



CCAP
ASSURANCES VIE

SOMMAIRE

Rapport du Président	4
Vue d'ensemble de l'année 2013	6
Bilan consolidé au 31 décembre 2013	8
Comptes d'exploitation au 31 décembre 2013	10
Organes et organisation	12
N'hésitez pas à nous contacter !	14

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Nommé en 2013 par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel et le Conseil d'administration de la CCAP, j'ai le privilège de présider ce Conseil. Au privilège s'ajoute aujourd'hui la satisfaction, tant il est vrai que notre exercice 2013, dont il m'appartient de vous rendre compte ici, a été positif, et que notre institution se porte très bien au niveau financier.

Cette satisfaction tient d'abord aux performances réalisées par la CCAP durant l'année 2013. Sur le plan des investissements, nous avons obtenu un taux de rentabilité très intéressant de 7,3 %, grâce à un bon comportement de nos placements en actions et de nos engagements immobiliers. Voilà donc deux exercices (6,4 % en 2012) que nous pouvons tirer parti des marchés financiers, ce qui nous permet de nous prévaloir d'une rentabilité moyenne à long terme parfaitement en ligne avec nos objectifs : elle se situe à 3,4 % sur les 10 dernières années, alors que nos besoins sont légèrement supérieurs à 2 % pour l'ensemble des affaires.

Excellente santé financière

Le niveau de rentabilité de la CCAP est l'une des principales raisons de sa bonne santé. Avec un degré de couverture à 106,7 %, une réserve de fluctuation de valeurs globale réalimentée à plus de 50 % de son objectif, un taux technique moyen adapté et des provisions pour risques totalement à jour, la CCAP affiche un bilan réjouissant. Cette excellente santé financière est de bon augure à l'heure où nous venons d'emménager dans nos nouveaux locaux, rue de la Balance à Neuchâtel.

Bien entendu, si l'on parle de performance, il est essentiel également de relever la qualité du travail fourni par les gens qui s'engagent pour la CCAP, quel que soit leur rôle, quel que soit leur niveau de responsabilité hiérarchique. Menés depuis début 2013 par un nouveau directeur général, M. Dimitri Kroemer, les collaboratrices et les collaborateurs de l'institution accomplissent un travail considérable avec un niveau d'engagement et de compétence exceptionnel. Qu'ils en soient ici remerciés, de même que l'ensemble des membres du Conseil d'administration, avec qui j'ai grand plaisir à collaborer, car la cohésion et l'écoute sont excellentes, et les décisions prises, judicieuses.

Défis d'avenir

La période favorable que nous traversons ne doit cependant pas nous faire oublier que les défis d'avenir sont importants pour la branche du 2^e pilier et ses acteurs. La réforme Prévoyance vieillesse 2020 du Conseil fédéral, qui a connu plusieurs développements marquants durant l'année 2013, est au carrefour de ces défis, puisqu'elle entend apporter une réponse aux problèmes démographiques, économiques et sociaux que rencontrent nos assurances sociales. Si chacun souligne la nécessité de cette réforme ainsi que l'approche globale qu'elle préconise, son destin politique reste incertain, certaines mesures qu'elle préconise restant très polarisantes – notamment l'adaptation du taux de conversion, dont on ne doit pas oublier qu'elle avait été refusée par le peuple en 2010.

Pour affronter l'avenir, je me réjouis de constater que le modèle de la CCAP ne manque pas d'arguments à faire valoir. Notre raison d'être et notre mission sont étroitement liées à la vie des neuchâtelois et des résidents de notre canton, ce qui explique pourquoi nous bénéficions de la garantie de l'Etat. Ce statut présente de nombreux avantages pour notre clientèle, qu'elle soit privée ou collective. Il constitue surtout un engagement de notre part pour le développement de solutions de prévoyance attractives en terme de valeur ajoutée, et viables économiquement.

Je vous remercie infiniment de votre confiance, et vous souhaite bonne lecture de ce compte rendu de l'année 2013.

Didier Berberat

Président du Conseil d'administration

VUE D'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 2013

Le 2^e pilier se réforme en profondeur

Faisant suite au rapport du Conseil fédéral sur l'avenir du 2^e pilier (2011), la réforme Prévoyance vieillesse 2020 a été mise sur les rails durant l'année 2013, avec l'adoption des lignes directrices en juin et celle de l'avant-projet en novembre. Comme l'explique l'Administration fédérale, « la réforme a pour objectif de maintenir le niveau des prestations, d'assurer à long terme un financement suffisant des 1^{er} et 2^e piliers, et d'adapter les prestations de l'AVS et de la prévoyance professionnelle aux nouveaux besoins, à commencer par la souplesse en ce qui concerne la transition de la vie active à la retraite ». Après une phase de consultation et d'analyse des résultats, le Conseil fédéral soumettra au Parlement, d'ici la fin de 2014, un message relatif à cette réforme.

Meilleure performance depuis 2005

Dans un contexte boursier plutôt morose depuis le début des années 2000, la CCAP avait obtenu un taux de rentabilité (performance) intéressant en 2012 (6,4 %). En comparaison, avec une performance de 7,3 %, l'exercice 2013 peut être considéré comme très satisfaisant. Il s'agit du meilleur résultat obtenu sur les marchés depuis 2005, ce record s'expliquant par le bon comportement des actions (23,4 % du portefeuille de la CCAP). Grâce à lui, la réserve de fluctuation de valeurs de la CCAP a pu être alimentée à hauteur de CHF 30 millions, et la moyenne de performance sur les 10 dernières années s'est élevée à 3,4 %. A noter que, selon un sondage effectué par Swisscanto auprès d'un échantillon significatif d'institutions de prévoyance, le taux de rentabilité moyen estimé du 2^e pilier a été, en 2013, de 6,3 %.

Poursuite de la bonne tendance commerciale

Depuis l'exercice 2011, les résultats commerciaux de la CCAP suivent une tendance positive. En 2012, une croissance de CHF 1.1 million (2,3 %) avait été enregistrée au niveau de l'encaissement total. Cette croissance s'est clairement confirmée en 2013, avec un surplus de CHF 1.84 million (3,7 %). En assurances collectives, les cotisations périodiques (assurés et employeurs) ont augmenté de CHF 461'164.– (ou de 1,4 %). L'accroissement des primes périodiques encaissées en assurances individuelles a été de CHF 1'380'333.– (ou de 8,8 %).

Résultat technique à l'équilibre

Conséquence des bons résultats obtenus depuis 2011, la CCAP est en bonne forme sur le plan technique. Son degré de couverture global à fin 2013 se situe à 106,7 %, soit significativement au-dessus des 100 % exigés par la loi. Riche de près de CHF 42 millions, sa réserve de fluctuation de valeurs consolidée, en progression, s'élève désormais à 51 % de sa valeur cible. Malgré une augmentation des frais d'administration en 2013, due essentiellement aux commissionnements versés aux courtiers pour apport d'affaires, le résultat technique de la CCAP est à l'équilibre et ses provisions techniques (notamment, pour couverture des risques d'invalidité, de décès et de longévité) sont entièrement constituées.

Nouveaux locaux

Le déménagement de la CCAP dans de nouveaux locaux de 750 m², situés rue de la Balance 4 à Neuchâtel, a été décidé et organisé durant l'année 2013, afin d'y aménager son nouveau siège au 1^{er} juin 2014. Les nouveaux espaces de l'institution ont notamment permis un accueil amélioré de la clientèle avec l'ouverture d'une nouvelle agence en ville de Neuchâtel, ainsi qu'une meilleure visibilité publique de l'enseigne CCAP. Ce projet d'envergure est l'un des premiers actes forts menés à bien par le nouveau directeur de la CCAP, M. Dimitri Kroemer, qui est entré en fonction au début de l'année 2013.

Chiffres clés de la CCAP

	2013	2012	Variation
Bilan en CHF	692'071'303	629'229'537	62'841'766
Performance moyenne des placements	7,3 %	6,4 %	0,9 %
Degré de couverture légal	106,71 %	102,08 %	4,63 %
Nombre de contrats en prévoyance professionnelle	558	541	17
Portefeuille d'assurances en prévoyance professionnelle en CHF	1'314'392'285	1'309'476'416	4'915'869
Nombre de contrats en prévoyance individuelle	10'180	9'849	331
Portefeuille d'assurances en prévoyance individuelle en CHF	730'795'468	677'338'683	53'456'785

BILAN CONSOLIDÉ

Le bilan de la CCAP reflète la situation financière de l'institution dans son ensemble (prévoyance professionnelle et individuelle) à un moment donné, en l'occurrence au 31 décembre 2013.

Bilan au 31 décembre 2013

ACTIF (en CHF)	Consolidé au 31.12.2013	Consolidé au 31.12.2012
Placements		
Liquidités	45'943'423.74	43'645'701.51
Fonds de placements marché monétaire	823'525.92	4'561'970.72
Fonds de placements obligations	200'857'954.70	202'667'287.06
Fonds de placements actions	161'948'940.42	132'954'955.22
Fonds de placements immobiliers	20'292'934.86	24'608'870.80
Fonds de placements alternatifs	5'809'825.38	2'438'319.40
Fonds de placements privés	12'831'707.88	3'059'580.00
Fonds de placements diversification	11'589'062.36	9'433'457.82
Instruments financiers dérivés	714'783.48	0.00
Prêts à des corporations de droit public	6'400'000.00	0.00
Participations et prêts divers	711'422.95	709'874.55
Créances hypothécaires	62'850'486.36	52'577'347.49
Immeubles	147'664'000.00	137'168'477.95
	678'438'068.05	613'825'842.52
Compte de régularisation de la répartition collective / individuelle	0.00	0.00
Compte de régularisation actif	4'568'170.05	6'116'328.94
Actifs provenant de contrats d'assurance	9'065'065.00	9'287'366.00
TOTAL DE L'ACTIF	692'071'303.10	629'229'537.46

PASSIF (en CHF)	Consolidé au 31.12.2013	Consolidé au 31.12.2012
Dettes		
Prestations de libre-passage et rentes	2'748'051.85	4'820'487.95
Compte courant société de réassurance	306'420.85	973'476.72
Autres dettes	2'381'559.37	1'629'044.12
	5'436'032.07	7'423'008.79
Compte de régularisation passif	17'018'482.52	15'186'693.41
Réserve de contributions des employeurs	1'314'311.36	1'207'356.60
Provisions non techniques	1'474'572.59	1'218'858.85
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	497'853'890.00	475'106'253.00
Capital de prévoyance pour les rentiers	97'830'633.00	93'741'200.00
Provisions résultant de contrats d'assurance	8'175'124.30	3'156'086.22
Provisions techniques	21'012'155.00	19'859'140.00
	624'871'802.30	591'862'679.22
Réserve de fluctuation de valeurs	41'956'102.26	12'330'940.59
Capital de la Fondation, (découvert)		
Situation en début de période	0.00	(13'880'675.36)
Excédent de produits	(0.00)	13'880'675.36
Situation en fin de période	(0.00)	0.00
TOTAL DU PASSIF	692'071'303.10	629'229'537.46

COMPTES D'EXPLOITATION

Les comptes d'exploitation récapitulent, pour leur part, les produits et les charges de l'exercice. La CCAP tient des comptes différenciés pour la prévoyance professionnelle et la prévoyance individuelle.

Au 31 décembre 2013

(en CHF)	Collectives 2013	Individuelles 2013	Consolidé 2013	Consolidé 2012
Cotisations et apports ordinaires et autres	34'547'470.46	17'037'666.45	51'585'136.91	49'743'639.05
Prestations d'entrée	28'605'819.23	7'726'340.65	36'332'159.88	31'701'636.83
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	63'153'289.69	24'764'007.10	87'917'296.79	81'445'275.88
Prestations réglementaires	(15'098'538.10)	(7'326'224.40)	(22'424'762.50)	(20'277'181.80)
Prestations extra-réglementaires	0.00	(16'276.00)	(16'276.00)	(17'581.00)
Prestations de sortie	(40'639'925.95)	(1'142'873.61)	(41'782'799.56)	(40'953'111.19)
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	(55'738'464.05)	(8'485'374.01)	(64'223'838.06)	(61'247'873.99)
(Constitution) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	(12'385'206.26)	(16'361'218.00)	(28'746'424.26)	(26'270'675.80)
Produits de prestations d'assurance	2'821'641.29	114'844.90	2'936'486.19	3'702'990.43
Charges d'assurance	(8'210'159.26)	(512'640.00)	(8'722'799.26)	(3'555'720.10)
Résultat net de l'activité d'assurance	(10'358'898.59)	(480'380.01)	(10'839'278.60)	(5'926'003.58)
Résultat net des placements	34'588'074.76	12'876'968.07	47'465'042.83	37'767'129.37
Dissolution / (Attribution) des provisions non techniques	46'428.08	(342'953.25)	(296'525.17)	(48'926.80)
Autres produits	373'553.17	0.00	373'553.17	384'905.75
Autres frais	(151'088.39)	(18'552.45)	(169'640.84)	(95'929.43)
Frais d'administration	(3'094'056.49)	(3'813'933.23)	(6'907'989.72)	(5'869'559.36)
Excédent de produits avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs	21'404'012.54	8'221'149.13	29'625'161.67	26'211'615.95
(Constitution)/dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	(21'404'012.54)	(8'221'149.13)	(29'625'161.67)	(12'330'940.59)
EXCÉDENT DE PRODUITS	(0.00)	0.00	(0.00)	13'880'675.36

ORGANES ET ORGANISATION

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la CCAP est constitué de 7 membres, soit 3 représentants de l'État et 4 représentants des assurés. Les administrateurs sont des personnalités marquantes qui connaissent parfaitement le tissu et les enjeux économiques de la région. Didier Berberat, à La Chaux-de-Fonds, est le président de la CCAP depuis le 1^{er} juillet 2013 .

Direction et organes

La conduite opérationnelle de la CCAP est assumée depuis le 1^{er} février 2013 par le directeur, Dimitri Kroemer, et sa gestion par une équipe d'environ 30 collaborateurs.

Par ailleurs, la CCAP est révisée par un organe de contrôle (KPMG SA), alors qu'une commission de contrôle constituée de trois membres et nommée par le Conseil d'Etat vérifie sa gestion financière et ses investissements. Un expert agréé en matière de prévoyance professionnelle (Pittet Associés SA) contrôle formellement la conformité des réserves de l'institution par rapport à ses engagements auprès des assurés.

Des agences générales pour le haut et pour le bas du canton sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Agence générale de La Chaux-de-Fonds

Rue Jardinière 75 – 2300 La Chaux-de-Fonds
T 032 913 32 24
Agent général : Claude-André Humair

Agence générale de Cernier

Rue de l'Épervier 4 – 2053 Cernier
T 032 853 28 35
Agent général : Alexandre Miletto

La composition du Conseil d'administration de la CCAP pour la période législative de 2013 à 2017

Représentants de l'Etat

Président	Didier Berberat – Conseiller aux États, La Chaux-de-Fonds
Administrateur	Jean-Claude Baudoin – directeur du Bureau neuchâtelois des métiers du bâtiment, Bôle
Administrateur	Yanick Stauffer – juriste, La Chaux-de-Fonds

Représentants des assurés

Vice-Président	Roland Debély – ancien Conseiller d'État, Cernier
Administrateur	Gérard Grisel – indépendant, Auviernier
Administrateur	Daniel Lavanchy – directeur du home de Clos-Brochet, St-Blaise
Administratrice	Véronika Pantillon – juriste, Bevaix

Secrétaire hors conseil Cynthia Da Silva – secrétaire de direction, Rochefort

La composition de la Commission de contrôle de la CCAP pour la période législative de 2013 à 2017

Président	Jacques Rais – expert-comptable, Le Landeron
Secrétaire	Laurence Vaucher – archéologue, Môtiers
Membre	Christophe Gardet – économiste, Bevaix

La direction de la CCAP

Directeur	Raymond Chuat (jusqu'au 30.04.2013) / Dimitri Kroemer (dès le 01.05.2013)
Sous-directeur	Jean-Bernard Uldry – responsable financier
Sous-directrice	Sandra Noirjean – actuaire

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER !

Vous trouverez davantage d'informations sur la CCAP et l'exercice 2013 dans son Rapport annuel complet que vous pouvez commander gratuitement au moyen du coupon détachable ci-après, télécharger sur notre site Internet www.ccap.ch, ou demander directement à notre secrétariat.



CCAP

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

Rue de la Balance 4 – Case postale 2052 – 2001 Neuchâtel

T 032 727 37 77

ccap.neuchatel@ccap.ch

www.ccap.ch

Rapport annuel 2013

CCAP – Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

Oui, je commande gratuitement le Rapport annuel complet 2013 de la CCAP.

oui non

Je suis assuré-e à la CCAP pour la prévoyance professionnelle.

Je suis assuré-e à la CCAP pour la prévoyance individuelle.

Madame Monsieur

Nom, Prénom :

.....

Adresse :

.....

Code postal et localité :

.....

E-mail (facultatif) :

.....





A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



CCAP

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

Rue de la Balance 4

Case postale 2052

CH-2001 Neuchâtel